



Arrêté n° 2024/V/045

ARRÊTÉ

Le Maire de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6 et L.3321-4,
Vu le Code de la Route, et notamment l'article R 225,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8ème partie - « Signalisation Temporaire"),
approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, portant instruction générale sur la signalisation routière,
Vu la demande formulée le 23 mai 2024, par l'entreprise ATLANROUTE, domiciliée à LE POIRÉ-SUR-VIE (Vendée)
460 rue Pasteur – la Loge,
Vu l'avis favorable de Monsieur Renaud BAYLE, Chef de l'Agence Routière Départementale Nord de la Vendée en date
du 29 mai 2024,
Considérant qu'en raison des travaux de réfection de revêtement de chaussée de la route départementale 937, il y a lieu
de réglementer la circulation sur une partie des rues Georges Clemenceau et Richelieu,

ARRETE

ARTICLE 1 :

A compter du 03 juin 2024 et jusqu'au 06 juin 2024, de 20 heures à 6 heures, la circulation des véhicules
sera interdite sur une partie de la RD 937, en agglomération selon le phasage des travaux suivant :

- 1) Nuit du 03 au 04 juin 2024 pour le rabotage de la chaussée d'une section de la rue Georges
Clemenceau, à partir de l'intersection du boulevard de Lattre de Tassigny jusqu'à l'intersection de
l'avenue des Pierres Noires,
- 2) Nuit du 04 au 05 juin 2024 pour le rabotage de la chaussée d'une section de la rue Richelieu, à partir
de l'intersection de l'avenue des Pierres Noires jusqu'à l'intersection de la RD 4 rue du Bois Joly,
- 3) Nuit du 05 au 06 juin 2024 pour mise en œuvre des enrobés des rues Georges Clemenceau et
Richelieu.

ARTICLE 2 :

Des déviations seront mises en place pour tous les véhicules selon l'avancement des travaux :

- 1) Boulevard de Lattre de Tassigny, RD 39 (avenue des Pierres Noires), RD 18 et RD 937,
- 2) RD 39, RD 18, RD 78 et RD 937,
- 3) Boulevard de Lattre de Tassigny, RD 39, RD 18, RD 78 et RD 937.

ARTICLE 3 :

Les travaux sont prévus pour une durée de 3 nuits sur la période.

ARTICLE 4 :

Pendant toute la durée des travaux, la circulation de tous les véhicules de plus de 3 tonnes 5, sera autorisée
sur la rue de Bourgneuf, depuis l'intersection de la rue Georges Clemenceau jusqu'à l'intersection de la rue
du Général Charette (RD 18).

ARTICLE 5 :

La signalisation découlant des présentes prescriptions sera conforme aux dispositions réglementaires
susvisées, et mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

ARTICLE 6 :

Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet à la mise en place de la signalisation.

ARTICLE 7 :

Ces dispositions d'exploitation de la circulation cesseront à la fin effective des travaux, concrétise par la levée de la signalisation.

ARTICLE 8 :

Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par :

- affichage aux extrémités de la section réglementée,
- apposition des panneaux et matériels de signalisation réglementaire.

ARTICLE 9 :

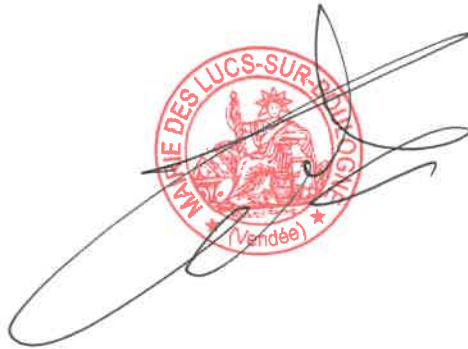
Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

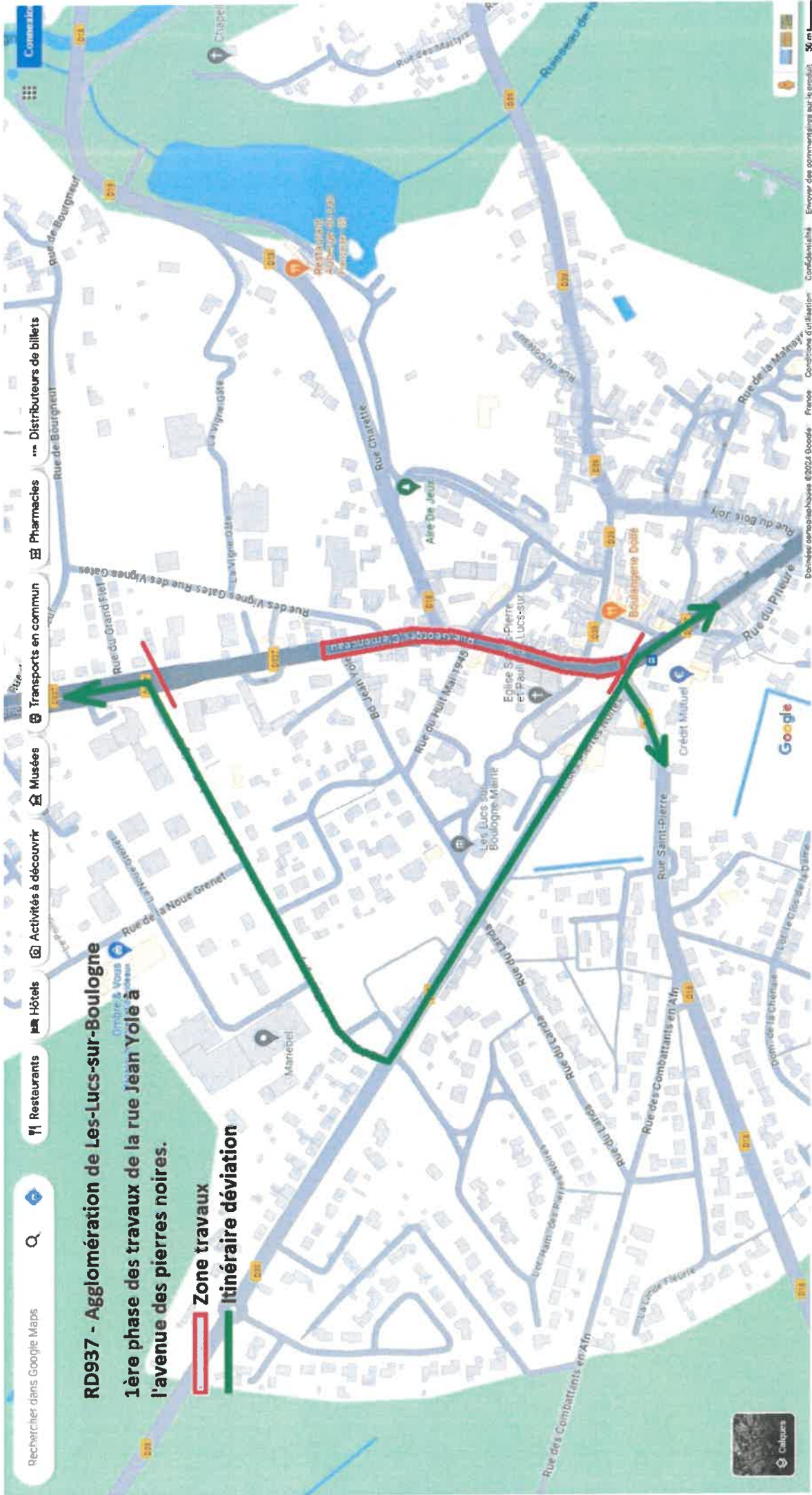
Le Directeur Général des Services de LES LUCS-SUR-BOULOGNE, le Commandant de groupement de Gendarmerie du POIRÉ-SUR-VIE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation leur sera adressée.

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la notification le 31/05/2024
de la publication le 31/05/2024

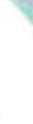
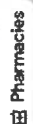
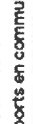
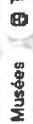
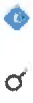
Les LUCS-SUR-BOULOGNE, le 31 mai 2024

Le Maire,
Roger GABORIEAU





Rechercher dans Google Maps

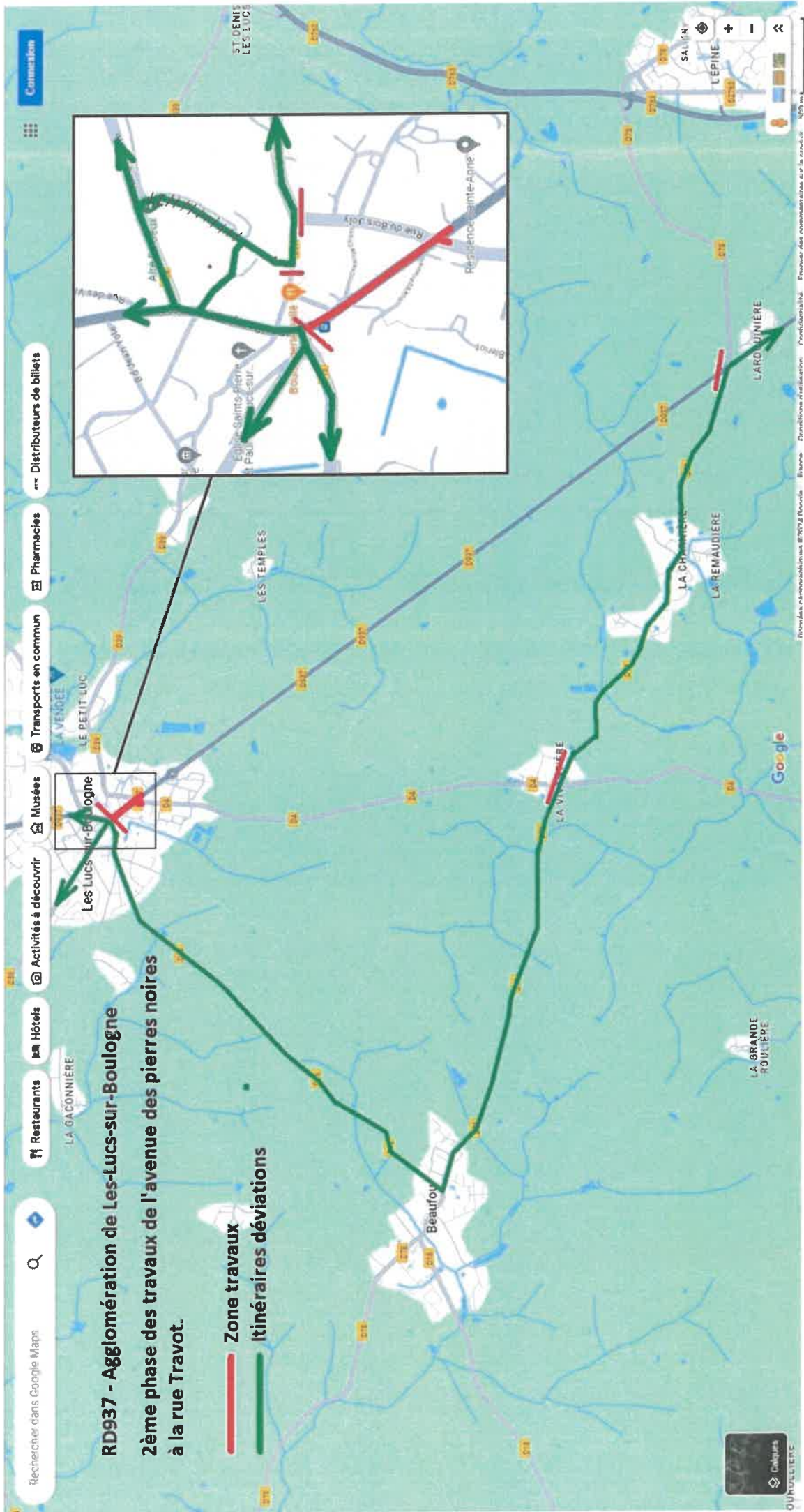


RD937 - Agglomération de Les-Lucs-sur-Boulogne

1ère phase des travaux de la rue Jean Yolé à l'avenue des pierres noires.

 Zone travaux
 Itinéraire déviation





RD937 - Agglomération de Les-Lucs-sur-Boulogne

2ème phase des travaux de l'avenue des pierres noires à la rue Travot.

- Zone travaux
- Itinéraires déviations

Connexion

Distributeurs de billets

Pharmacies

Transports en commun

Musées

Activités à découvrir

Hôtels

Restaurants

Rechercher dans Google Maps

Données cartographiques © 2024 Microsoft, © Bing - Partitions et illustrations : © Fofit/istockphoto. Recherche des coordonnées et de la route. 102 m

Google

